



L'ANOLIR À L'ÉCOLE (DES NATIONS UNIES)

Par le Lieutenant-colonel (OLRAT) Charles BERTIN

Comme chaque année, nous avons réalisé fin mai un voyage d'étude/Conseil d'Administration dans un pays allié, en l'occurrence la République d'Irlande, ou Irlande du Sud.

Comme à notre habitude, nous avons organisé ce déplacement de manière à ce que tout un chacun puisse y participer avec le moins de perturbations possibles dans ses activités professionnelles, à savoir déplacement le 30 mai, jeudi de l'Ascension (férié en France, mais pas en Irlande), et journée militaire le vendredi 31 mai. Le samedi 1^{er} Juin a permis à ceux qui le souhaitent de découvrir Dublin dans le cadre d'une visite guidée à laquelle nos conjoints étaient invités à participer. Le voyage avait été préparé, de notre côté, par les colonels OLRAT (H) Philippe Lhermitte et Daniel Sillon, aidés par Anne Sillon ; ils n'ont pas été trop de trois pour cette organisation, car comme pour notre précédent déplacement au Royaume-Uni (école interarmées des langues de Shrivenham), le montage a été long et fastidieux. L'impulsion de départ, nécessaire pour tout déplacement au Royaume Uni, avait été donnée par le MGAT, le général de corps d'armée Bernard Barrera : grâce à son aide, nous avons pu obtenir l'appui de l'Attaché de Défense-Terre de Londres, le colonel Armel Dirou. Enfin, la DRAT et la DRHAT/Langues ont été invitées à se joindre à nous, et cette dernière a été représentée durant l'ensemble du déplacement par le lieutenant-colonel Frédéric Lemoine. Enfin, l'ANRAT nous apporte à chaque fois son soutien financier par le biais d'une subvention non négligeable : rappelons en effet que ce voyage d'étude est autofinancé par les participants.



Comme de bien entendu, toutes les notices sont libellées dans les deux langues.

Nos pas nous mènent généralement dans les écoles des langues de nos partenaires au sein de l'OTAN ou de l'Union Européenne, mais cette fois-ci notre choix s'est porté sur une école d'un genre à part : l'École d'Entraînement des Nations Unies en Irlande (United Nations Training School in Ireland, UNTSI)

[<https://www.military.ie/en/who-we-are/army/defence-forces-training-centre/the-military-college/un-training-school-ireland/>]. Il serait d'ailleurs plus juste de parler d'une école irlandaise de préparation aux missions dans le cadre de l'ONU, puisqu'elle est entièrement armée par des militaires irlandais, et fonctionne essentiellement au bénéfice de ces derniers.



Logo des Forces de Défense irlandaises.

Pour bien comprendre ce concept, il faut s'intéresser un peu aux forces de Défense irlandaises ('Oglaigh na hEireann') qui ont pour devise 'Strengthen the Nation' (Renforcer la Nation). D'un volume total d'environ 10.000 personnels d'active et 4.000 réservistes pour une population d'un peu plus de 5 millions d'habitants, leurs 2 missions principales sont la défense de la nation et la participation aux opérations de maintien de la paix. Pays indépendant depuis 1922, neutre et n'appartenant pas à l'OTAN, mais

membre du Partenariat pour la Paix depuis 1999, l'Irlande a adhéré à l'ONU en 1955, et participe à ses missions de manière ininterrompue depuis 1958.



Dans la cour, on reconnaît un véhicule d'intervention irlandais aux couleurs de l'ONU, et le chêne planté par M. Ban Ki Moon, Secrétaire Général de l'ONU, à l'occasion de sa visite en mai 2015. (<https://www.youtube.com/watch?v=XSt9rSvIDoo>)

Les premiers déploiements se sont effectués 'à l'arrache', sans préparation ni matériel spécifique. Rapidement, il est apparu que pour bien accomplir leur mission, les contingents déployés, de plus en plus nombreux et sur des théâtres de plus en plus variés, avaient besoin d'une sérieuse préparation. Celle-ci a d'abord été décentralisée, puis l'UNTSI a été formellement créée en 1993 et intégrée au Military College. Implantée à Curragh Camp (sud-ouest de Dublin), elle est en liaison permanente avec 110 institutions similaires de par le monde, et délivre 3 types d'enseignements principaux : pré-déploiement de type maintien de la paix (11 semaines), spécialisé (en fonction des missions, théâtres, types de personnel) et sécurité (pour diplomates, personnel humanitaire, etc.). Chaque personnel militaire irlandais est déployé en

moyenne tous les 3 ans à 3 ans ½, et revient systématiquement suivre les cours de l'UNTSI, du moins pour ce qui est spécifique à la mission prévue. À l'heure actuelle, 670 personnels (8% des forces de Défense) sont en mission à l'étranger, et 71.000 personnels en tout ont été déployés depuis 1958.

Cette formation ne comprend pas de cours de langues, l'anglais étant perçu comme le 'laissez-passer' universel permettant de se faire comprendre partout. Toutefois, les forces de Défense irlandaises encouragent la pratique des langues étrangères, et s'intéressent plus particulièrement au français depuis quelques années. À cette fin, elles ont noué des partenariats avec l'Alliance française et, en complément des cours de 'français du quotidien' pour les évaluations de type PLS OTAN, font réaliser des cours de langue militaire pour leurs propres besoins.

Il est intéressant de constater que la vision irlandaise de la 'neutralité' lui interdit de participer à des conflits armés (l'Irlande n'a pas participé en tant que nation au 2^e conflit mondial), mais en revanche, porter les armes pour défendre la paix lui paraît éthique. Partant, ce pays a choisi de se donner les moyens de réussir sa mission.



Logo de l'UNTSI, l'École d'entraînement des Nations Unies en Irlande (*United Nations Training School in Ireland*).

Nos hôtes nous ont présenté tout d'abord les forces de Défense irlandaises, puis l'UNTSI, les questions de langues dans leurs forces et enfin les réserves. Sans surprise, le volume des forces a contraint la République d'Irlande à faire des choix qui se sont traduits par une orientation essentiellement Armée de Terre, et une spécialisation Infanterie Mécanisée. Ce choix permet aux forces de renforcer régulièrement les autres forces de sécurité nationale dans la sécurisation de points sensibles ou le transfèrement de prisonniers, et bien entendu de participer à la plupart des missions de l'ONU.

En retour le Lcl. Lemoine a présenté les forces armées françaises et la politique des ressources humaines, et l'ANOLiR a présenté le concept français des réserves grâce à une présentation fournie par la DRAT (et traduite par nos soins), l'histoire des linguistes de réserve, et notre association.

En fin d'après-midi, les membres du CA ont mené une séance de travail (CA de printemps) permettant de traiter les questions en cours, et la journée de travail s'est conclue par un dîner avec nos hôtes à l'état-major des forces irlandaises à Dublin.

Un voyage d'étude ne se concevant pas sans une approche culturelle, ce même jour, nos conjointes faisaient une première visite du centre de Dublin, doublée le lendemain samedi, pour l'ensemble des participants présents, d'une visite guidée des rues historiques de Dublin et du centre Guinness attendant à la brasserie éponyme. Le soir, nos organisateurs nous avaient réservé des tables au Johnnie Fox's pub où nous avons pu admirer un spectacle de chants et danses irlandaises de très grande qualité.

Ce voyage d'étude nous a donc permis de prendre contact avec une armée discrète, mais présente un peu partout dans le monde. Les questions linguistiques ont été certes

beaucoup moins présentes qu'à l'occasion d'autres voyages, mais nous avons appris beaucoup de choses sur la manière dont fonctionne la formation au sein des forces de Défense irlandaises : campus unique, regroupant toutes les écoles de formation, engagement total des forces dans les missions données par la nation, création d'écoles dédiées lorsque le besoin se fait sentir.



BREXIT dur : quelles conséquences pour les forces de défense irlandaises ?

L'Irlande du Sud est une république indépendante membre de l'Union Européenne, alors que l'Irlande du Nord fait partie du Royaume Uni, en passe de sortir de l'UE. L'accord du Vendredi saint de 1998 prévoit la libre circulation des biens et des personnes entre les deux Irlande, à l'époque toutes deux membres de l'UE. Chaque jour, ce sont ainsi 30.000 personnes qui passent de l'une à l'autre des deux parties de l'île. De nombreuses localités sont à cheval sur cette 'frontière' immatérielle, et les échanges commerciaux entre Nord et Sud sont une part énorme de l'économie insulaire.

En cas de BREXIT dur (sans accord), 3 options sont envisageables : la réunification des deux Irlande, dont rêve un grand nombre d'irlandais, mais que rejettent les parlementaires britanniques dans leur immense majorité ; le maintien du Royaume Uni au sein de l'union douanière avec l'UE ('Backstop', ou filet de sécurité), ce qui imposerait aux britanniques de continuer à appliquer les règlements économiques de l'UE... rejetés par référendum en 2018. Ces deux possibilités feraient perdurer l'accord du Vendredi Saint, et n'impacteraient pas les forces de Défense irlandaises, mais ont peu de chances de voir le jour. Dernière option : rétablissement d'une frontière physique entre les deux Irlande, ou plus précisément entre l'UE et le Royaume Uni. Or l'Irlande du Sud ne dispose pas de corps de garde-frontières, et les forces de Défense seraient vraisemblablement mises à contribution pour garder ces 499 kilomètres de séparation. Cette opération nécessiterait un redéploiement et une mise à contribution de la quasi-totalité des forces de Défense.